

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISSENT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Table with 2 columns: Description of subscription types and their prices. Includes rates for monthly, quarterly, and annual subscriptions, and prices for advertising space.

MAISONS &c. A LOUER.

MAISON A LOUER, avec Bains, Cabinets d'aisance, Fourneaux, etc.

Une OFFICE ou MAGASIN. S'adresser sur les lieux, Rues Craig et St. Dominique, près du Champ-de-Mars, à P. MOREAU.

12 mars, 1847. 2 f ps

MAISONS ET MAGASINS A Louer.

UNE Maison, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues DORCHESTER et DURHAM, avec un Hangar et Cour spacieuse. S'adresser à LOUIS PLAMONDON.

A LOUER.

LE Magasin voisin du coin des Rues St. Paul et St. Gabriel. Ce Magasin convient surtout à un cordonnier ayant toujours été occupé comme boutique de cordonnier depuis longtemps. S'adresser à LOUIS PLAMONDON.

15 fév. 1847. No. 177, Rue St. Paul.

Maison et Magasin A LOUER.

Le Magasin voisin du sousigné avec comptoir, Tablettes et Tuyaux au Gaz. S'adresser à JOHN JORDAN.

La MAISON faisant front sur la rue St. Jean en arrière du Magasin ci-dessus, avec une bonne cave et les Tuyaux pour l'eau. Le bas est convenable pour une office ou Magasin. Conditions faciles. S'adresser à JOHN JORDAN.

12 fév. 172, Rue Notre-Dame.

A LOUER.

UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendances situées dans la rue Notre-Dame, voisine de la Propriété de François Perrin Eccl. Pour les conditions, s'adresser à LOUIS RAYMOND PLESSIS.

Grand rue du Faubourg St. Laurent, No. 162. 12 fév.

A LOUER.

UNE MAISON et Dépendances à Deux et Trois étages, situées dans la rue St. Charles, voisine de la propriété occupée par M. Mack. Pour les conditions, s'adresser à L. RAYMOND PLESSIS.

Grand rue du Faubourg St. Laurent, No. 162. 12 fév.

MAISON A LOUER.

DEUX maisons sur la Rue Craig (coin de la Rue Côté avec glacière, écurie, etc.). S'adresser à LOUIS DELAGRAVE.

Deux jolies maisons situées Rue St. Joseph (Faubourg St. Joseph) pour une petite famille avec un jardin à chaque glacière écurie &c. S'adresser à C. A. BRAULT N. P.

5 fév. 1847. Rue des Commissaires

A VENDRE A CE BUREAU,

Le 1er Volume, élégamment relié, de l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, comprenant les 12 Livraisons de l'année 1846. PRIX 20s.

A LOUER,

TROIS LOGEMENTS et un MAGASIN en brique à l'encoignure du Quarré Papineau, avec Cave, Cour, Ecurie, Remise, &c., dans le meilleur ordre possible.

QUATRE LOGEMENTS Rue Visitation, avec Ecurie, &c. DEUX LOGEMENTS Rue Barré, Faubourg Saint Joseph, avec une spacieuse Cour, Ecurie, &c. H. LIONNAIS, Au coin des Rues Craig et St. Dominique. 5 février.

A LOUER

Et Possession donnée au 1er Mai prochain, QUATRE de ces superbes MAISONS en PIERRE de TAILLE, situées à Beaver Hall Terrace. Ces maisons sont finies dans le meilleur et dernier goût. Elles offrent tout le confort possible; on y trouve des Bains, commodités, glacières, remises, écuries et l'eau de l'aqueduc, &c. Leur proximité de la ville et la beauté de la situation doit les rendre très désirables pour des familles respectables. S'adresser à M. JOHN ATKINSON, No. 12, rue St. Paul, ou au Bureau de MM. ROBERTSON MASSON & Cie., No. 143, rue St. Paul.—2 fév.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des Rues St. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

A LOUER.

LA MAISON et la VOUTE à trois étages en Pierre de Taille, faisant l'encoignure des Rues St. Paul et St. Joseph. Elles sont maintenant occupées par MM. Eager et Lafontaine. Possession au 1er Mai prochain. Un Bail des lieux susdits sera donné pour plusieurs années. S'adresser à JOHN OSTEL, ou à C. A. BRAULT, N. P. 19 fév.

A VENDRE ou A LOUER,

UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, bûche de Maison, Grange et autres bâtiments. Pour les conditions s'adresser à M. Pierre Verdon, au dit village St. Laurent; à M. François Desautels, Montréal, ou au sousigné J. A. LABADIE, N. P.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON et ses dépendances le No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain. S'adresser à JEAN BRUNEAU. 96v.

La Maison en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné. S'adresser à JEAN BRUNEAU. 96v.

Notices Biographiques des Contemporains Illustres.

LORD PALMERSTON.

Palmerston ! il a fait une grande chose, une des plus grandes qui aient été faites pour l'Angleterre depuis bien longtemps. Discours de M. Berryer. (Séance du 2 décembre 1846.)

Ils avaient raison ces hommes d'Etat qui dans le cabinet anglais disaient à lord Palmerston : Vous sacrifiez la grande politique à la petite. Discours de M. Jouffroy. (Séance du 1er décembre 1846.)

Il n'y a de salut qu'en prouvant que la main qui a signé cette œuvre (le traité du 15 juillet) est une main criminelle. C'est le seul moyen de permettre à la lumière du jour d'éclairer cette infâme trahison. Si lord Palmerston se retirait du cabinet, le système n'en serait pas moins debout s'il n'est détruit dans sa personne même. La Crise, par D. (URQUHART, p. 52.)

Voici trois opinions bien distinctes, formulées à la même époque pour le même fait, sur le même homme. Vu à travers le microscope de M. Berryer, lord Palmerston prend tout à coup des proportions gigantesques.

L'Angleterre lui doit des statues, l'histoire une grande page, et c'est à peine si l'Homme de rien ose déposer à ses pieds l'hommage éphémère de ses petits feuillets. Le mouvement du monde est changé ! s'écrie M. Berryer ; le fond de la Méditerranée est redevenu le centre du monde, du monde actif, du monde social, du monde commerçant, du monde industriel ! Le fond de la Méditerranée est le lien de ces soixante millions d'habitants et sujets de l'Inde, dont les dominateurs sont assis dans leur île de l'autre côté de la Manche. Le fond de la Méditerranée est aujourd'hui le point central de toutes les grandes affaires du globe ; Palmerston y a assis le pavillon anglais ; il a fait une chose énorme, et je ne m'étonne pas qu'à ce chef du cabinet whig les plus ardents toriers d'Angleterre soient aujourd'hui résolus à donner un ferme appui. M. Berryer est un grand orateur et un mauvais prophète ; car à l'heure même où j'écris, voilà déjà quelques mois qu'au lieu de ce ferme appui que lui annonçait l'orateur français, lord Palmerston vient de recevoir des toriers d'Angleterre le plus vigoureux croc-en-jambe qui ait jamais été administré à un homme d'Etat depuis bien longtemps.

Le second appréciateur, M. Jouffroy, est moins enthousiaste ; pour lui comme pour plusieurs, lord Palmerston est un homme d'Etat à courte vue, à cervelle étroite et dure, sacrifiant par entièrement au triomphe d'un moment, à la satisfaction de sa vanité personnelle, les véritables intérêts de son pays. Les dangers de l'Angleterre, dit en substance M. Jouffroy, lui viendront de la Russie, et non de la France : or l'Angleterre ne peut rien contre la Russie sans la France ; donc l'Angleterre agit contre ses intérêts quand elle froisse et s'aliène la seule nation capable de la servir utilement dans la grande lutte qui décidera peut-être un jour de son existence. Pour juger inattaquable et parfait le syllogisme de M. Jouffroy, il faudrait être sûr de deux choses : le que la France saura garder souvenir de son injure et agir en conséquence ; 2e que l'Angleterre et la Russie ne pourront jamais s'entendre et s'arranger à ses dépens. Ces deux propositions, qui se lient assez étroitement à mon avis pour que la solution de la première entraîne la solution de la seconde, ne sont pas encore à mes yeux tellement démontrées, surtout depuis la nouvelle convention dite des détroits, qu'il n'y ait plus pour l'Angleterre qu'à gémir sur les étourderies de son ministre.

La troisième opinion sur lord Palmerston, celle de M. Urquhart, pour être moins répandue que les deux autres, ne laisse pas que d'avoir encore en Angleterre, notamment dans le parti radical, quelques adhérents. M. Urquhart, auteur d'un livre intitulé la Turquie et ses ressources, est un publiciste anglais, d'esprit et surtout d'imagination ; or, quand les Anglais se mêlent d'avoir de l'imagination, ils en ont beaucoup. M. Urquhart, ex-secrétaire d'ambassade à Constantinople, a été, je crois, destitué par lord Palmerston, ce qui n'a pas peu contribué à développer l'exaltation qui lui est naturelle. Dans cette disposition d'esprit, l'auteur de la Turquie et ses ressources a publié l'année dernière, en français, un pamphlet curieux, à l'effet de prouver que lord Palmerston n'est ni un grand homme d'Etat, comme le dit M. Berryer, ni un petit homme d'Etat, comme le dit M. Jouffroy, mais un grand traître, un profond scélérat, qui depuis dix ans machine dans l'ombre un noir complot, et ne se propose rien moins que de livrer l'Angleterre pieds et poings liés à la Russie. Pendant dix ans, pour mieux voiler ses desseins, ce ministre-Judas professe ouvertement une politique anti-russe, et cache sous des dehors d'opposition sa connivence secrète avec le cabinet de Saint-Petersbourg. Dans ce système, s'écrie M. Urquhart, tout se lie ; rien n'échappe à l'immense ambition qui en est l'âme, et à la profonde dissimulation qui en est l'instrument ! Pas un acte qui ne soit un crime pas une parole qui ne soit un mensonge !. Puissance du secret et du crime, qui prépare la tombe ou vont s'ensevelir nation sur nation ! Crime qui triomphe parce qu'il accable l'esprit humain par son énormité, etc. M. Urquhart continue sur ce ton de mélodrame, cent pages durant. Dans sa préoccupation il va jusqu'à accuser M. Thiers, sinon de complicité, au moins d'aveuglement impardonnable pour s'être contenté d'armer, au lieu d'instruire lui-même le procès de lord Palmerston, en prouvant doctement la perversité de ce ministre au peuple anglais, « qui, dit-il, vous eût compris et se fût levé comme un seul homme pour s'unir à vous sous la bannière de la justice ; » et M. Urquhart termine en déclarant à l'Angleterre quelle est perdue si elle ne se hâte de détruire le système de lord Palmerston dans sa personne même ; c'est-à-dire, en bon français, de pendre haut et court Sa Seigneurie, ou tout au moins (par égard pour le noble sang des Temple) de livrer sa tête perdue à la hache du bourreau.

Faut-il faire ici, après M. Urquhart, ce que M. Urquhart reproche à M. Thiers de n'avoir pas fait ? faut-il confesser que le crime de lord Palmerston accable l'esprit humain par son énormité ?

mité ? faut-il ériger Sa Seigneurie fardée (his cosmetic Lordship), comme disent les journaux toriers, en scélérat colossal, et vouer au bourreau cette tête de ci-devant jeune homme, au risque d'encourir les malédictions des blondes ladies d'outre-Manche ? ou bien dois-je, en vertu du principe d'impartialité qui domine ces notices, proclamer lord Palmerston le plus grand génie politique de l'Angleterre ? lui dire avec M. Berryer qu'il a fait une grande chose, une chose énorme ; ou répéter en son honneur un de ces burlesques dithyrambes que lui prodigue chaque matin sir Napier l'exécuteur de ses hautes-œuvres, la vainqueur de Beyrouth, le belliqueux commodore, qui est à Nelson ce que son patron est à Canning ?

Le lecteur me permettra de n'adopter aucun de ces deux systèmes ; il me semble difficile, même en se plaçant au point de vue anglais, d'attacher au nom de lord Palmerston une idée quelconque d'énormité, soit en bien soit en mal, et de Sa Seigneurie l'on peut dire qu'elle n'a mérité

Ni cette excès d'honneur ni cette indignité. En effet, parce que la France, après avoir, en juillet 1839, défendu avec M. Villemain contre M. de Lamartine les droits acquis de Moham med-Aly, alors possesseur de la Syrie ; après avoir dit, à la même époque, par l'organe de M. Guizot, qu'un rôle à jouer dans la question d'Orient est une bonne fortune pour elle ; que la politique de la paix, par cela seul qu'elle est souvent oisive et froide, court le risque de passer pour pusillanimité et égoïsme, et que les grands intérêts généraux, les grands intérêts moraux, ne doivent jamais être sacrifiés à cette politique ; parce que la France, après avoir dit en juillet 1839, par l'organe de M. Dupin, que le jour où ce ne serait plus seulement le sultan qui se battrait avec un de ses pachas, elle avait le droit et le devoir d'intervenir ; parce que la France, après avoir, en juillet 1839, déclaré par l'organe de M. Jouffroy (1), aux applaudissements de toute la Chambre, qu'elle ne souffrirait à aucun prix que la question fut réglée sans elle ; parce que la France après avoir dit tout cela, a été conduite par une série de fautes dont tout le monde a sa part, à dire, un an plus tard, le contraire de ce qu'elle avait dit, par l'organe des mêmes hommes qui l'animait naguère, jusqu'au moment où celui là même qui avait parlé en son nom en 1839, M. Jouffroy, usant au moins de franchise, est venu la rappeler au vrai par ces paroles qui résument toute la situation : « Je dis que nous avons échoué dans l'affaire d'Orient, car il n'y a qu'un sentiment dans cette Chambre et dans le pays : c'est que dans cette affaire la France a subi un grand et notable échec (2) ; » parce que la France, dépossédée déjà de toute influence à Constantinople, s'est résignée bénévolement à subir le même sort en Egypte et en Syrie ; parce qu'en un mot la France a subi un grand et notable échec, je ne vois rien là dont jusqu'ici l'Angleterre doive, avec M. Urquhart, faire un crime horrible à lord Palmerston.

(1) M. Jouffroy parlait au nom de la commission qui accorda à l'unanimité le crédit extraordinaire de 10 millions, demandé alors par le ministère du 12 mai pour mettre nos forces navales sur un pied respectable dans le Levant. (2) Séance du 1er décembre 1840.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LES MAISONS MAUDITES.

Qui de vous n'a vu, dans les cités les plus opulentes et les plus éclairées, comme dans les villes de province de premier et de second ordre ; qui de vous, dis-je, n'a été frappé de l'aspect de quelques-unes de ces habitations abandonnées, sur la façade desquelles pend un éternel écriteau, noirci par le temps et la pluie, indiquant aux passans que depuis des années la malheureuse demeure attend un locataire qui n'arrive pas ?

Rien dans ces habitations ne trahit, au premier coup-d'œil, la fatale influence, la ténébreuse puissance qui pèse sur elles. Elles ont, comme les autres, des portes, des fenêtres ; quelques-unes ont un toit de tuiles ou d'ardoises, un pignon étage ou renaissance, selon l'époque à laquelle elles appartiennent. Leur physionomie, quelle elles appartiennent. Leur physionomie, au premier abord, est courtoise et honnête ; seulement, toute l'habitation a je ne sais quelle teinte mélancolique qui vous frappe et qui fait que vous vous demandez avec intérêt : Pourquoi donc cette pauvre maison est-elle ainsi abandonnée et désolée, comme si la malédiction de Dieu eût passé sur elle ?

Cependant ne vous arrêtez pas à ce coup-d'œil superficiel qui fait confondre, au premier abord, la ciguë et l'honnête persil, l'apéritif raifort et le terrible aconit, — la charmante anguille des haies et le venimeux orvet, — l'honnête chien des Pyrénées et le loup vorace et voleur. Toutes ces choses se ressemblent, comme les maisons maudites dont nous parlons ressemblent aux maisons ordinaires. Ce n'est qu'un examen attentif, qu'une minutieuse inspection qui vous découvrent les traits épars de cette fatalité occulte qui pèse sur elles, et qui se lit

dans les parties les plus insignifiantes en apparence de leur construction matérielle.

Et d'abord, il y a, sur toutes ces demeures, je ne sais quoi de morne, de funèbre et de désolé. Les pignons en étage, noircis par la pluie d'hiver, moussus et lézardés, blessent par leurs angles toutes vos idées d'harmonie. Les châssis des fenêtres du grenier crient affreusement sur leurs gonds rouillés, et réveillent, dans les profondeurs de l'habitation, une foule d'échos plaintifs et tristes. Les lucarnes vous regardent curieusement, et, derrière les vitres, brûlées par le soleil et obscurcies par la poussière, il vous semble voir passer et s'agiter confusément des êtres étranges. Les portes s'ouvrent sur des corridors sombres qui ont l'air d'aboutir à des tombeaux. Les serrures simulent une foule de masques hideusement grotesques qui vous grimacent des sourires de fer. Les escaliers étroits, tortueux et pleins d'ombre, sont investis de mystérieuses terreurs, et, à chaque détour de palier, il vous semble voir fuir, vers l'étage supérieur, un pied mystérieux. Les alcôves en lambeaux ont je ne sais quelle apparence sinistre qui fait frémir à la pensée d'y reposer une seule nuit. Tout dans les chambres est froid et morne : sur les cheminées, une glace terne, surmontée de quelque maigre et pâle copie de Wateau ou de Vanloo, reflète des murs nus et les poutres écaillées du plafond. Les cours sont humides à glacer les quelques rayons de soleil qui n'y pénètrent qu'à regret. Chaque pas, chaque mouvement, chaque bruit est repercuté par un long et triste écho qui va mourir, en gémissant, dans les angles obscurs de la maison. Les tentures, d'un jaune sale ou d'un gris cendré, offrent des fantaisies apocalyptiques ou des paysages rêvés sous l'obsession fiévreuse d'un cauchemar. D'affreux perroquets verts, debout sur une patte, vous regardent d'un air mystérieusement stupide. Les hérons se mirent dans

l'eau bleue d'un lac chinois couvert de jonques autour desquelles s'ébattent des poissons impossibles. Les autres pièces sont infestées de bruyères fanées dans lesquelles des moutons de fer-blanc paissent l'herbe bleue sous la surveillance d'un Tytien en veste rose, jouant de la flûte pour réjouir un Eglé dont la tête a été mangée par les rats. Toute cette chinoiserie et cette arcaïdie, débris fanés d'un siècle mort, vous jette je ne sais quel lugubre ennui. Les chenets allongent leurs long bras glacés et rouillés dans des cheniniées où le grillon est mort de froid depuis des années. Le vent plane et gémit à toutes les portes comme un chien égaré, et contribue à augmenter ce malaisé mortel qui vous a saisi à l'entrée de cette maison qui n'est autre chose qu'une maison maudite !

Et qu'on ne s'y trompe pas ! nous ne faisons pas ici une peinture de fantaisie prise dans les tons les plus ténébreux de notre palette. Nous constatons un fait que chacun de nos lecteurs pourra étayer de plusieurs exemples, à savoir qu'il y a de ces demeures fatalement vouées au malheur, au crime ou à l'infortune, où l'or se change en plomb, où le travail ne produit aucun fruit, où l'activité de l'homme s'exerce à vide et demeure stérile ; où le courage, l'ordre, la probité et toutes les vertus qui concourent au bien-être et à l'édification des fortunes sont rendus inutiles, frappés de mort et d'impuissance par je ne sais quelle occulte et implacable influence qui anéantit tout, et ne laisse au bout de quelque temps à celui qui veut lutter contre elle, que ruine, malheur et misère.

plus d'une localité par maints exemples et dont la tradition populaire a conservé les sombres légendes. Malheur à l'industriel, au commerçant qui met le pied dans une de ces fatales demeures sur le seuil desquelles veillent nuit et jour quelque fatal génie ; il aura beau faire, l'économie, le travail ne lui seront que des qualités inutiles ; tôt ou tard il paiera le tribut, et, atteint dans ses affections, voyant fuir sa fortune et son bien-être par des voies invisibles, il reconnaîtra la vérité de la tradition dont il se moquait bravement quelque temps auparavant.

Nous avons connu à Bruxelles deux maisons maudites qui, depuis trois générations, semblaient inféodées au crime et au malheur, seuls dieux lares de leurs foyers. Toutes deux portaient sur leur physionomie quelque chose de sinistre qu'augmentaient encore leur abandon et leur dégradation matérielle. L'une de ces maisons existait près de la rue des Tanneurs. Elle se composait d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un grenier mansardé ; les volets des fenêtres étaient badigeonnés d'une ignoble couleur sang de bœuf percés, dans leur partie supérieure, d'une ouverture simulant un œil. La porte basse et cintrée portait une immense serrure garnie de clous à large tête. Le trou de la serrure était horizontal, ce qui donnait à cette porte un air à la fois terrible et grotesque. On eût dit la goule de fer de quelque démon de Brengheil ou de Calot. A la nuit noire, vous eussiez donné gros au plus hardi d'entre notre turbulente corporation de gamins pour aller appliquer l'œil sur ces lèvres de fer rongées par la rouille. La brume du soir jetait sur cette maison je ne sais quel crépe lugubre, et quand le vent venait agiter ses volets vermoulués, il en sortait des bruits et des gémissements étranges. Or, cette maison, située dans un quartier laborieux, avait vu, depuis soixante ans, se commettre trois crimes terribles, et, en dernier lieu, avait été une vérité-

ble cave dans laquelle s'assemblaient la nuit, à la faveur de la terreur dont elle était entourée, les complices du fameux chauffeur Degreef dont nous donnerons un jour l'histoire.

Le premier crime qui y fut commis eut lieu vers 1750. La maison de la rue des Tanneurs était alors une taverne de mauvais renom dans laquelle s'assemblaient des fraudeurs qui venaient y organiser leurs coups hardis contre l'octroi. La proximité des remparts de la ville leur rendait cet endroit fort utile. Alors plus qu'aujourd'hui, les fraudeurs étaient de rudes compagnons oscillant entre le bandit et l'industriel, et toujours prêts à jouer des couteaux pour sauver leur marchandise.

Un soir d'hiver, un marchand de bestiaux surpris par une pluie battante, entra dans le cabaret tenu par un nommé Robertus, sorte de grand pandour osseux et balafre, toujours prêt à mettre le holà dans les querelles qui s'élevaient chez lui en assistant avec une touchante impartialité les battans et les hattus. On ne savait d'où venait cette homme qui se prétendait ancien soldat. Sa femme était en tout la digne femelle d'un pareil galant.

Le marchand entra donc dans le cabaret éclairé par une méchante lampe de cuivre posée sur une sorte de bahut derrière lequel était assis la femme de Robertus, gravement occupée à remettre en ordre le vêtement indispensable de son mari. Elle se leva à l'entrée du marchand et vint lui apporter sa pinte de bière en lui disant quelque banalité sur le temps horrible qu'il faisait.

Pourvu que je puisse arriver à Forêt ce soir, dit le marchand, c'est tout ce que je demande.

Vous allez encore à Forêt ce soir, dit la femme d'un air ébahi en posant son ouvrage sur ses genoux ; mais vous n'y arriverez jamais, les ruisseaux doivent être débordés, et puis il ne

D'autre part, parce qu'un homme dont la vie politique si longue et si longtemps insignifiante n'a jamais dépassé les limites du médiocre; parce que cet homme après avoir joué depuis 1809 le rôle obscur d'utilité, de compare, dans presque tous les cabinets toriens ou whigs qui se sont succédés en Angleterre, parce que cet homme, disjunctivement entré en 1830 sous les drapeaux du parti whig, éclipsé d'abord par tous les hommes éminents qui formaient le premier ministère de lord Grey, n'est vu grandir peu à peu, par la retraite à la mort de la plupart de ces hommes, au point d'acquiescer dans le cabinet si souvent disloqué de lord Melbourne, une importance que rien en lui ne justifie; parce que cet homme, ainsi grandi par le hasard, après avoir proclamé pendant dix ans que l'alliance anglo-française est le salut du monde, après avoir proposé à la France un acte d'agression ouverte contre la Russie, se décide brusquement, du jour au lendemain, à passer d'un camp dans l'autre, sans autre motif que sa vanité froissée par la prétendue démarche directe de M. Thiers auprès du pacha et le fait accidentel de l'insurrection de Syrie, et entraîne malgré eux ses collègues dans une politique de sous-lieutenant, basée uniquement sur une prévision injurieuse pour nous, et qui en d'autres temps, eût été si téméraire (3); parce que cet homme, agissant ainsi à l'étourdie, sans plan arrêté, sans moyens préparés (4), pour faire face aux éventualités qui peuvent surgir d'un conflit, et au risque de jeter l'Europe dans une guerre interminable, se trouve tout à coup justifié par deux faits également imprévisibles, la faiblesse militaire du pacha et l'inaction de la France; parce qu'en un mot lord Palmerston, quand le statu quo était sans périls et l'intervention entourée de dangers, s'est décidé lestement, sans urgence, à jouer le repos du monde avec une chance contre deux, et parce qu'il a gagné la partie, il n'est impossible de voir dans ce va-tout d'un joueur impatient et heureux une de ces conceptions longtemps mûries, fortement combinées, assez large pour tout embrasser, assez solide pour parer à tous les obstacles, assez vivaces pour suffire au présent et à l'avenir, et telles en un mot qu'elles peuvent sortir de la tête d'un homme de génie.

On dit souvent chez nous que le traité du 15 juillet changeait la face du monde; cela est possible, bien que plusieurs de ceux qui le disaient bien haut d'abord affectent aujourd'hui de dénigrer étrangement ce qu'ils représentaient comme si formidable; mais, ce qui ne paraît certain, c'est que lord Palmerston s'inquiétait peu de ce grand résultat. Son but était moins vaste et plus immédiat; l'influence russe l'effrayait à Constantinople, l'influence française l'effrayait en Egypte; ne pouvant les anéantir toutes deux, il a voulu briser au moins l'une ou l'autre pour y arriver il a pris le chemin le plus court; il a commencé par proposer à la France d'agir contre la Russie, en forçant de concert les Dardanelles. La France, fidèle à cet esprit d'indécision qui caractérise sa politique extérieure depuis la mort de Casimir Périer, la France a refusé, c'était son droit; mais elle avait attendu à ce qui est arrivé: c'est que l'honorable lord, ne pouvant régler la question contre la Russie avec elle, chercherait à la régler avec la Russie contre elle. Ce plan allait offrir pourtant de nombreux obstacles qui eussent arrêté un esprit moins présomptueux; il fallait pour donner raison à lord Palmerston, qu'Ibrahim, garni d'espérances françaises, ne passât pas le Taurus; que la flotte russe n'eût pas sorti de la mer Noire pour occuper Constantinople; qu'une superbe flotte française se promenant à

nocement de Salaminò à Toulon, tandis que quatre ou cinq vaisseaux canonnent Beyrouth; il fallait que le pacha attendît toujours un appui sérieux, imposât l'inaction à son fils; il fallait que M. Thiers, maître un instant de la situation, attendît à son tour, pour agir qu'on pût lui jeter à la tête l'invincible argument des faits accomplis; il fallait enfin que le pacha devint lui aussi le très humble serviteur des faits accomplis, de sir Napier et du Foreign-Office, en attendant que ses successeurs viennent barboter dans les rues de Londres avec tous ces petits souverains détrochés de l'Inde, qui hument le pâle soleil anglais à Hyde-Park, apprennent à chanter le *God save the Queen*, et oublient leur royales splendeurs en buvant du porter aux frais du trésor public. Il fallait que lord Palmerston, en tombant du ministère, n'eût pas même à léguer à ses successeurs, comme une conséquence de sa témérité, le redoutable isolement de la France; il fallait, en un mot, que le ministre fashionable apparût jusqu'au bout en politique ce qu'il fut jamais en amour, l'enfant gâté de la fortune. Et maintenant, en attendant que la face du monde soit changée par le fait de lord Palmerston, ce qui ne serait qu'une preuve de plus que tous les moyens sont bons à la Providence pour arriver à ses fins, comme ce nom est désormais attaché à un fait historique dont les résultats peuvent être immenses, nous allons nous efforcer de tracer ici brièvement les principaux linéaments de cette vie longtemps obscure.

(A continuer.)

LA PROCHAINE MALLE ANGLAISE,
Par le Steamer de Boston du 1er d'Avril 1847
SERA CLOSÉ AU
Bureau de Poste de Montréal,
LE 27 DU COURANT A 7 HEURES P. M.
Les journaux doivent être livrés à 5 heures.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 19 MARS 1847.

DE L'AVENIR DES COLONIES ANGLAISES.

Nous touchons à l'époque la plus importante de notre existence coloniale. Après des jours de misères, de servage et d'inaction, les Colonies Anglaises sont appelées véritablement à prendre part aux bienfaits du gouvernement représentatif. Le Loinse tombe en ruine sous les coups de la liberté constitutionnelle. En vain se débat il encore contre la mort comme un moribond dans les étroites de l'agonie; ses jours sont comptés, et le milieu de ce 19e siècle qui a vu de si grandes choses, nous verra prendre part aux destinées que Dieu garde à l'Amérique.

Ce que l'Angleterre veut faire pour ses colonies, le *Times* de Londres que nous avons cité il y a quelques jours, nous l'a dit en termes non équivoques, et l'article suivant publié dans le *Canadien* de Lundi dernier nous le dit encore aussi explicitement:—

LE CHEMIN DE FER ET L'UNION GÉNÉRALE DES PROVINCES ANGLAISES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.—Voici l'article de la *Gazette Maritime* (*Shipping Gazette*) de Londres, dont nous avons cité quelques passages dans notre dernier numéro:

« En maintes occasions nous avons indiqué nos colonies, et plus particulièrement celles de l'Amérique du nord, comme les sources naturelles et légitimes d'où nous pouvions attendre du secours au moment du besoin. Si diversifiées que soient nos colonies de l'Amérique du nord, en climat peut-être autant qu'en fertilité; si vaste que soit l'étendue de leur territoire, il ne faut pas un grand effort d'investigation pour montrer qu'on pourrait et devrait en faire les greniers des îles Britanniques; et nos colonies des Indes-Occidentales devraient aussi en recevoir les provisions; branche de commerce dont les Etats-Unis ont aujourd'hui le monopole presque complet. Le Canada, le Haut-Canada surtout, pourrait à peine être surpassé comme pays à blé; tandis que les provinces inférieures, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, devraient produire de l'avoine, du seigle et de l'orge en abondance; elles produisent en effet, déjà, de grandes quantités de ces grains.

« Tout le monde convient que le développement des ressources de nos colonies de l'Amérique du nord, du Canada surtout, a été trop longtemps retardé. Jusqu'ici on a jeté tout le blâme sur l'exécutif; mais sans exonérer le département des colonies en Angleterre de toute participation à leur mauvaise administration passée, nous sommes portés à attribuer une grande partie de leurs maux, c'est à dire, de l'absence de cette prospérité dont elles devraient jouir, aux jalousies et aux conflits d'intérêts supposés entre le haut et le bas Canada et entre les provinces supérieures et inférieures.

« Quel est donc le remède? Ce n'est certainement pas de continuer un mauvais système, un système qui ne peut fonctionner d'une manière soit avantageuse ou satisfaisante. Il nous paraît évident qu'il faut adopter une mesure large et hardie, et que pour rendre nos colonies de l'Amérique du nord réellement utiles à la mère-patrie et prospères elles-mêmes, il faudrait en former un seul grand gouvernement fédéral, chaque province ayant son sénat local et son gouverneur particulier, comme aux Etats-Unis, et tout le territoire ayant à sa tête un gouverneur en chef, avec une chambre d'assemblée et un sénat tirés des différentes provinces, pour l'administration générale de leurs affaires et pour la défense de l'empire canadien. Québec devrait alors être érigé en port franc pour tous les vaisseaux descendant des lacs à travers le Canada, et de même Halifax et Saint-Jean du Nouveau-Brunswick. Par ce moyen l'on ferait de ces derniers ports les débouchés d'hiver obligés des céréales du Haut-Canada et des états à l'ouest de New-York, au lieu de jeter tout cet important commerce entre les mains de cette dernière ville, pendant que les exportations du Canada sont tous les ans arrêtées, quatre ou cinq mois durant, par les glaces. D'ailleurs, quand il y a probabilité qu'il nous faudra tous les ans tirer de cette portion de l'Amérique une partie considérable de la nourriture nécessaire à la subsistance de notre population, il serait à la fois dangereux et imprudent que nous dépendissions trop d'un pays avec lequel nos relations amicales pourraient être interrompues d'un jour à l'autre.

« A présent le Canada, comme débouché commercial, est bloqué durant les mois d'hiver, et par cette raison une grande partie du commerce qui devrait passer par ses magnifiques eaux intérieures et ses superbes canaux se dirige sur New-York, d'où les exportations sont libres en toute saison. Ce donc qu'il faut au Canada, c'est un port d'hiver, et c'est ce que nous proposons de lui donner par l'établissement de chemins de fer des lacs à Saint-Jean et à Halifax; tandis que pour empêcher tout conflit d'intérêts qui pourrait nuire obstacle au fonctionnement d'un système avantageux à toutes nos provinces d'Amérique, nous proposons de consolider leurs intérêts généraux dans une union fédérale.

« L'état de l'esprit public dans le Canada en ce moment est tel qu'il faut le traiter avec délicatesse. L'idée règne parmi les Canadiens, et

ce n'est peut-être pas sans quelque raison, qu'on leur fait une injustice en réduisant les droits sur les bois de la Baltique et en admettant librement les grains étrangers. Par manière de compensation, la chambre de commerce de Montréal demande l'abolition des droits différentiels impériaux, celle du droit de 3 schellings, qui se perçoit à la frontière canadienne, sur le blé américain, une modification des lois de navigation qui permette d'employer des vaisseaux étrangers, et la libre navigation du Saint-Laurent. La chambre de commerce devrait cependant se rappeler que les droits impériaux perçus dans la colonie, quoiqu'ostensiblement imposés pour la protection des intérêts de la métropole, sont versés dans le trésor colonial, et que s'ils étaient abolis, il faudrait imposer d'autres taxes dans la colonie pour lui former un revenu. Comme de raison, il faut que le droit d'entrée sur le blé venant des Etats-Unis soit abandonné. C'était un droit protecteur de l'agriculture anglaise, exigé par la politique gouvernementale du jour, comme une compensation pour l'admission (en Angleterre) du blé du Canada à 1s de droit. Le gouvernement ayant renoncé à cette politique, le droit de frontière (sur le blé américain) ne peut plus être maintenu sur aucun principe rationnel. Ce sera donc, disons-nous, un bienfait immense pour le Canada, si l'on adopte les mesures ultérieures que nous avons recommandées: car le Canada, avec ses ports subsidiaires d'Halifax et de Saint-Jean, pour la saison d'hiver, deviendrait le grand entrepôt et la ligne de transit de presque toutes les céréales et les provisions que ces îles reçoivent maintenant par la voie de New-York. Quant aux lois de navigation, nous sommes portés à croire qu'elles sont plutôt favorables que défavorables à nos frères de l'Amérique du nord, et que le Canada, avec sa nombreuse flotte coloniale, ne devrait guère s'en plaindre.

« La libre navigation du Saint-Laurent est un point d'une telle importance, et qui se lie tellement aux relations étrangères de la Grande-Bretagne, que nous en ferons le sujet d'un autre article.»

Maintenant qu'on nous comprenne bien; nous n'entendons pas nous prononcer de suite pour ou contre cette union des Colonies de l'Amérique du Nord. C'est là une question qui mérite d'être considérée mûrement et sous toutes ses faces, et que nous traiterons au long dans des prochains articles. Aujourd'hui ce qui nous réjouit, c'est la pensée de libéralisme et d'affranchissement politique que l'Angleterre veut appliquer au gouvernement futur de ses Colonies. C'est cette pensée qui va nous arracher de l'ornière, nous mettre en mouvement et détruire de fond en comble les dernières vestiges du despotisme et de l'arbitraire.

Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux les opinions du *Courier des Etats-Unis* sur ces grands projets de l'Angleterre à l'égard de ses Colonies. Les vues de ce journal si justement estimé en Amérique comme en Europe sont larges et profondes. Il exprime d'ailleurs au sujet du Canada de si vives sympathies et de si justes pensées que nous nous empressons de les reproduire:—

« Il y a dans ce projet, une vaste pensée, il faut le reconnaître. C'est le digne pendant de celles qui ont donné à l'Angleterre l'émancipation des catholiques sous lord Wellington et la réforme des lois des céréales sous sir Robert Peel. Lord John Russell veut écrire dans l'histoire du son pays son nom, comme homme d'état réformateur, à côté de ces deux grands noms. Le peuple anglais est admirable en cela qu'il sait reconnaître l'heure des nécessités sociales sur le cadran du temps. De tous les gouvernements Européens son gouvernement est celui qui sait le mieux céder à propos, et comprendre les enseignements du présent et éviter ainsi les malheurs de l'avenir. Il a compris que le régime des colonies était une exception et que tôt ou tard ce régime devait rentrer dans la règle générale, à savoir que chaque communauté d'hommes suffisamment éclairés ait la principale part à l'administration de ses propres affaires.

« Les colonies, comme toutes les sociétés, ont eu leur temps de minorité qui légitimait leur tutelle; mais l'heure de la majorité fait sonner avec elle celle de l'émancipation, et reconnaître cette émancipation, lorsque le droit et le besoin s'en manifestent, c'est la seule manière de conserver les liens d'affection et d'intérêt qui rattachent les uns aux autres les membres de ces grandes familles qui constituent les empires. L'établissement des vice-royautes projetées n'est pas sans quelque danger d'une autre espèce, cela est vrai. Ces demi-rois peuvent aspirer à devenir rois tout entiers; ces ambitions sont écrites dans le livre de l'histoire et dans celui de l'humanité. Mais l'Angleterre n'a guère le choix qu'entre deux risques; celui de perdre un jour ses colonies lointaines par l'insurrection, ou celui de les perdre par l'usurpation, et de ces deux chances la seconde n'est point la plus mauvaise, car elle est moins imminente que la première. La meilleure manière, eu égard, de retarder, sinon d'empêcher, l'indépendance de nos colonies, c'est de leur donner, autant que possible, l'indépendance de fait. Tel est le secret de l'existence paisible et incontestée de la royauté britannique, qui s'est garantie, par des institutions républicaines, du danger d'une république.

« De toutes les possessions anglaises celle qui réclame le plus vivement une réforme que elle soit, celle qui sent le plus lourdement le poids des abus du régime actuel, c'est le Canada. Une minorité égoïste, cupide, fanatique, composée de nouveaux venus ou d'étrangers au sol canadien, y domine et opprime la majorité de la vieille population indigène. L'arrivée du nouveau gouverneur, lord Elgin, vient d'être inaugurée à Montréal par des scènes de désordre qui sont une des mille faces de cette oppression.

« Les élections municipales, qui ont eu lieu le premier de mars, ont été troublées par des actes de violence dont le journal la *Miner* fait un tableau hideux. Le parti des *loyaux constitutionnels*, c'est à dire des Tories anglais, se voyant en minorité dans tous les scrutins, a fait envahir les polls par des assomoirs. Ces bandes, armées de bâtons et de pistolets, dit la *Miner*, parcouraient les rues en poussant des cris de bêtes féroces, et maltraitaient les citoyens paisibles. Plusieurs coups de feu avaient été tirés, des fenêtres avaient été brisées, et il est difficile de dire ce qui serait arrivé plus, si des troupes n'avaient pas été appelées. Le parti libéral n'en a pas moins triomphé dans tous les districts, et il a été question de la résignation du cabinet de lord Elgin, dont M. Draper est le chef.

« Il est temps que l'Angleterre mette fin à un pareil état de choses. Le Canada est mûr pour la liberté, et quand on ne sait pas cueillir les fruits mûrs, ils tombent.

MAISON D'INDUSTRIE.

En conformité à la requéition que nous avons publiée dans notre dernier numéro, il y a eu, mardi dernier, au Palais de Justice de cette ville, une assemblée des citoyens, aux fins de prendre en considération l'expédition d'établir une Maison d'Industrie, à Montréal, et les moyens de parvenir à ce but. Son Honneur le Maire fut appelé au fauteuil et W. Bristow, écrivain, prit d'agir comme secrétaire.

Son Honneur le Maire expliqua le but de l'assemblée, qui était de pourvoir à l'établissement d'une Maison d'Industrie, sur une base large et libérale. Il dit que, personnellement, il était opposé à une institution dont l'objet serait d'offrir un asile permanent aux pauvres, parce que cet asile serait bientôt rempli de tous les faibles des campagnes environnantes. Il doutait s'il serait sage d'établir une maison permanente de refuge, parce que les paresseux seraient certains de trouver dans leur pauvreté un asile confortable, et bien souvent, les parents qui sans cela se feraient un devoir de les soulager, préféreraient les laisser à la charge de la société. Il pensait que tels étaient les sentiments de lord Brougham.

Son Honneur répéta qu'il n'était pas opposé à l'érection d'une Maison de Refuge, mais qu'il désirait prévenir l'assemblée contre l'établissement d'une maison qui servirait de tentation aux paresseux et aux vagabonds de tous les endroits, et qui induirait les émigrés, en arrivant dans ce pays, à recevoir les bienfaits de cette institution, plutôt que de se reposer sur leurs propres efforts. L'hon. M. Hineks parla quelques tems sur le

fait pas bon de voyager sur cette mauvais route le soir.

— Surtout quand on a le gousset garni comme un marchand de cochons, dit un grand quidam de mauvaise mine qui se leva de derrière le poêle où il fumait magistralement sa pipe.

Le marchand ne répondit rien et alla vers la porte voir si le ciel s'éclaircissait; mais la pluie tombait à torrents pressés, et le ciel semblait un vaste arrosier de plomb jetant de l'eau par nappes immenses. Le marchand fit un geste d'impatience et vint se rasseoir auprès de sa pinte de bière. Quelques moments après arrivèrent, malgré la pluie battante, plusieurs hommes à mines patibulaires, qui parurent étonnés de trouver dans un pareil lieu une figure honnête. Ils s'attablèrent, demandèrent de la bière, des cartes et se mirent à jouer.

Pour le malheur du pauvre marchand, il était joueur forcé; et il se rapprocha des joueurs et parut bientôt prendre un tel intérêt à leur partie, qu'un de ceux-ci lui demanda de le remplacer. Le marchand accepta, et bientôt il eut perdu trois couronnes (pièces de six livres de France) voyant que la veine ne lui était pas favorable, il quitta le jeu, et prit, pour payer son adversaire, une assez grande bourse de cuir bien garnie qu'il remit prestement en poche. Mais son mouvement n'avait pas été tellement rapide que l'hôte ne put jeter un coup d'œil furtif sur son magot. Ses traits s'illuminèrent d'une âpre convoitise; mais bientôt elle alla reprendre sa place derrière son comptoir, non sans jeter de temps en temps sur le marchand des regards où se lisait une affreuse pensée.

Les fraudeurs jouèrent encore quelques parties, lorsqu'un coup de sifflet s'étant fait entendre dans la rue, ils se levèrent avec empressement, prirent leurs manieaux mouillés et s'élançèrent au dehors à travers la tempête de pluie qui était arrivée dans ce moment à son apogée.

— Quels sont ces hommes? demanda le marchand.

— De pauvres fraudeurs qui gagnent leur vie bien tristement, comme vous voyez; c'est quand il fait un temps à ne pas mettre le diable à la porte, comme on dit, qu'ils font les meilleures affaires.

— C'est un pauvre métier, fit le marchand en chargeant sa pipe.

— Ah! tout le monde n'a pas le bonheur de se choisir un métier à gagner en un jour ce que d'autres gagnent en un mois, comme vous, par exemple.

Le marchand ne répondit rien à cette provocation directe et alla à la fenêtre. La nuit était tout à fait tombée. Tout à coup, deux pas se firent entendre dans la rue et un grand colosse ruisselant et crotté se jeta dans le cabaret en blasphémant comme un damné. C'était le mari qui disparut bientôt avec sa femme, à laquelle il avait demandé des vêtements de rechange. Au bout d'un quart d'heure, il reparut; il avait l'œil caressant et l'air patelin.

— Ma foi, camarade, dit-il, si vous devez retourner ce soir encore à Forêt, je vous plains; les rues sont noires comme un tour, songez ce que ce doit être sur la grand'route et par les bois que vous voulez traverser.

— Mais où diable voulez-vous que j'aille, dit le marchand après un moment de réflexion; les auberges sont loin d'ici, et je suis sûr qu'à l'heure qu'il est, elles sont toutes encombrées de marchands étrangers, venus à la foire. Pourriez-vous, par hasard, m'indiquer un endroit près d'ici où je puisse loger, car je ne suppose pas que vous puissiez m'offrir un lit.

— Qu'en pensez-vous, femme? fit Robertus à sa compagne.

— Mais, en nous gérant un peu, cela pourra se faire pour une nuit, dit-elle; oui, il faut un

tenis à ne pas mettre son plus mortel ennemi dehors.

— Alors, va comme est dit, fit le marchand en jetant sur la table son chapeau et son bâton. Faites-nous chauffer un pot de bière sucrée et cinq œufs pour terminer la soirée.

Une demi-heure après, le marchand conduit par la femme se couchait dans la pièce au premier étage; quelques instants après, il était endormi d'un sommeil à délier la trompette de l'Archange.

Vers les deux heures du matin, un fraudeur passant devant la maison entendit pousser un cri sourd, suivi d'un long gémissement. Il s'arrêta un moment pour écouter; mais tout était rentré dans le silence. Au dedans se passait pendant ce tems une scène terrible.

La femme Robertus, nu-pieds, une lampe à la main était debout auprès de son mari qui, armé d'une hache, semblait épier un soupire, un gémissement de sa victime pour redoubler ses coups. Le marchand avait le crâne ouvert jusqu'au nez; tout à coup sa femme posa la lampe.

— Je te l'avais dit cependant de ne pas te servir de la hache, dit-elle; si tu avais pris un marteau, nous ne serions pas emparés de tout ce sang. Attends que je cherche du sable pour étancher tout cela.

Quand cette besogne fut faite, Robertus dit à sa femme:

— Qu'allons-nous faire de ce corps; on peut bien le garder un jour, deux jours, mais après...

La mégère porta la main à son front, réfléchit un moment, puis dit à son mari d'un air impérieux:

— Suis moi, prend cela sur tes épaules, je vais l'éclairer pour descendre l'escalier.

Le cabaretier prit le corps du marchand, descendit l'escalier d'un pas lourd; arrivés dans la pièce du rez-de-chaussée, sa femme souffla la lampe qui aurait pu les trahir et ils s'acheminèrent

vers le jardin. A l'extrémité du jardin, la femme posa une échelle contre le mur, Robertus la gravit et, arrivé à la crête de la muraille, jeta de l'autre côté son fardeau, qui tomba avec un bruit sourd, puis tendit la main à sa femme qu'il amena auprès de lui. Alors attirant à eux l'échelle, ils descendirent dans un vaste jardin appartenant à un pauvre maraîcher. Au milieu de la cour se trouvait une charrette chargée de paille que Robertus devait conduire le lendemain à un village de la banlieue. L'homme et la femme se mirent donc à arracher des bottes de paille de la charrette et y logèrent en place le cadavre mutilé.

— Tu te débarrasseras demain de ce corps en le jetant à la nuit dans le canal, dit la femme; allons maintenant laver la place, car je ne sais rien de plus difficile à enlever que du sang qui a coulé tout chaud sur un plancher.

La précaution qui devait les sauver fut ce qui les perdit, car deux mois après, les deux époux étaient rôtés sur la grande place de Bruxelles.

La maison maudite avait eu son baptême de sang; d'autre sang allait bientôt y couler. Elle resta inhabitée pendant longtemps, lorsqu'en 1785 un intrépide locataire s'y présenta. C'était un homme de quarante ans, accompagné d'une jeune femme; ils y vécurent quelques mois en silence, ne donnant jamais lieu à aucune commentaire de leurs voisins, hautement scandalisés d'une pareille discrétion. Vers la fin de septembre de la même année, un jeune garçon de quatorze ans, séduit par la beauté appétissante des fruits du jardin de la maison maudite, s'y introduisit une nuit, et grimpa bravement dans un grand poirier touffu placé devant les fenêtres donnant sur le jardin. Il était depuis quelques minutes occupé à garnir un ample sac qu'il avait emporté avec lui, lorsque tout à coup son attention fut attirée vers la maison où des bruits étranges se faisaient entendre. Caché derrière

un épais rideau de feuillage, l'enfant jeta les yeux dans l'intérieur de la chambre d'où provenaient ces bruits, et un horrible spectacle s'offrit à sa vue.

Un homme, pâle, tenant un couteur à la main, était occupé à désarticuler froidement un cadavre de femme qui se trouvait devant lui. La nuit était calme et belle; nulle brise n'agitait l'air; l'enfant, terrifié par cette hideuse boucherie, demeura sans voix et se cramponna de toutes ses forces à son arbre, sans détourner un instant ses regards qu'une puissance invincible rivait à cet affreux spectacle. L'homme s'arrêtait parfois dans son atroce besogne et pariait prêter l'oreille à ces mille bruits qui s'élevaient au sein des nuits les plus calmes. Parfois il regardait fixement le cadavre étalé devant lui; alors il portait les mains à son front comme pour y refouler les remords qui déjà le mordaient à la cervelle. La porte de l'escalier était ouverte derrière lui, et au moindre bruit imperceptible pour une autre oreille, l'homme se précipitait sur le palier en frémissant de tous ses membres; enfin il termina son horrible opération et descendit dans le jardin.

Nous raconterons sous l'empire de nos souvenirs d'enfance pendant laquelle cette histoire nous a fait passer de bien mauvaises nuits.

L'enfant, spectateur de cette sanglante orgie, resta sur son arbre jusqu'au jour et rentra chez lui, pâle, hébété et sans voix; pendant deux jours on n'en pu tirer une parole. Sa pensée semblait paralysée par une horrible obsession.

Deux jours après, on trouva, dans les roseaux des fossés de la porte de Hal, des sanglants débris renfermés dans une barrique. L'enfant, appelé à la raison à force de soins, parla et raconta son horrible nuit; mais quand on voulut s'assurer de l'assassin, on trouva la maison vide.

Quelques années s'écoulèrent. Les volets

but de la réunion. Il désirait que tous fussent unis sur une question aussi importante, et il désirait que chacun pût exprimer ses propres vues.

B. HOLMES, écrivain, succéda à M. Hincks. Il désirait lui aussi que l'établissement fut commencé sur un pied aussi libéral et aussi étendu que possible.

Wm. Lunn, écrivain, proposa ensuite une série de résolutions qui comportaient que l'on s'adressât à la législature pour l'établissement d'une maison d'industrie, pour tout le Bas-Canada, qui serait soutenue à même une taxe imposée sur toutes les propriétés qui seraient prélevées par les diverses municipalités.

A. Furniss, écrivain, fit quelques remarques sur les résolutions.

Jos. Bourret, écrivain, dit qu'il s'opposait aux résolutions proposées par M. Lunn, parce que l'assemblée n'avait pas droit d'interpréter les sentiments de tout le Bas-Canada sur l'établissement d'une maison d'industrie; cette assemblée ne se composait que des citoyens de Montréal, elle n'avait été convoquée que pour prendre en considération les moyens d'élever une maison d'industrie dans la ville de Montréal, et non dans tout le pays.

C. S. Rodier, écrivain, commença par féliciter l'assemblée de l'unanimité qu'il paraissait y avoir, parmi toutes les différentes dénominations religieuses, toutes les différentes origines, tous les partis politiques pour promouvoir l'objet important que les citoyens de Montréal avaient en vue.

Proposé par Wm. Lunn, écrivain, secondé par A. Furniss, écrivain. Que les différents actes de la législature, pourvoyant à l'administration de certaine propriété léguée pour l'établissement d'une Maison d'Industrie dans la cité de Montréal, n'ont pas atteint les objets désirés, et que dans l'opinion de cette assemblée il est expédient que l'on fasse un effort général et vigoureux pour établir une institution telle que celle contemplée par ces actes.

rouges de la maison maudite étaient leur sanglant blason, comme pour en repousser chacun. Un hardi cabaretier s'y installa; quelques mois après, ruiné et sans ressources, il se pendit dans la chambre fatale. Sa femme se noya de désespoir.

Nous pourrions étendre cette triste et lamentable histoire de ces fatales demeures marquées d'un sceau de réprobation, en racontant l'histoire de quelques maisons maudites de Paris; mais nous ne voulons ni nuire aux propriétaires, ni effrayer les locataires, en désignant ces fatales demeures. Nous dirons seulement que dans le contre même de Paris, on compte plusieurs de ces habitations terribles où les locataires se succèdent avec rapidité et finissent les uns par le suicide, les autres par la fuite, presque tous par la faillite et la ruine.

gislature. Une taxe sur les propriétaires de Montréal serait onéreuse, quelque minime qu'elle fût, il y avait beaucoup de personnes qui passaient pour riches, et dont les propriétés cependant ne suffiraient pas à payer leurs dettes; ces propriétaires étaient réellement pauvres, et cependant ils se trouveraient forcés de payer une taxe pour soutenir d'autres personnes qui n'étaient peut-être pas plus indigentes qu'eux? Il croyait donc que cette taxe serait injuste, et il proposait de demander plutôt à la législature de subvenir aux frais d'une institution de ce genre.

O. Berthelet, écrivain, dit que les remarques qui avaient été faites par certaines personnes pouvaient faire croire que la maison d'industrie que l'on se proposait d'établir serait une maison de refuge pour tous les paresseux du pays; non, tel n'était pas le but de l'assemblée; cette maison d'industrie serait un lieu de travail public, où tous les pauvres en état de travailler viendraient trouver de l'emploi, dans les moyens de détresse.

Plusieurs messieurs parlèrent ensuite, et l'assemblée, commencée à trois heures, ne s'ajourna qu'à six heures.

Voici les résolutions qui ont été adoptées: Proposé par Wm. Lunn, écrivain, secondé par A. Furniss, écrivain. Que les différents actes de la législature, pourvoyant à l'administration de certaine propriété léguée pour l'établissement d'une Maison d'Industrie dans la cité de Montréal, n'ont pas atteint les objets désirés, et que dans l'opinion de cette assemblée il est expédient que l'on fasse un effort général et vigoureux pour établir une institution telle que celle contemplée par ces actes.

Proposé par D. Kinneer, écrivain, secondé par l'hon. F. Hincks. Que c'est l'opinion de cette assemblée que les fins pour lesquelles la Maison d'Industrie proposée sera établie, se borneront à fournir du travail aux pauvres de Montréal, lorsqu'ils seront par eux-mêmes hors d'état d'en obtenir,

chacun pourra du reste étayer d'une foule d'exemples. Nous dirons seulement comme Hamlet à Horatio: "Il y a plus de choses possibles dans le ciel et sur la terre que n'en soupçonne notre aveugle philosophie, ô Horatio!" Et maintenant Dieu garde nos lecteurs des maisons maudites!

COMITÉ DE SECOURS POUR L'IRLANDE ET L'ÉCOSSE. 13 mars, 1847.

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes George Pyke, Vaudeuil, £7 10 0; Des mains du Grand Vicairo, £18 0 0; Ste. Marie, 4 0 0; St. Marc, 3 11 0; Sault, 6 5 0; St. Denis, 9 8 0; St. Clément, 25 0 0; St. Charles, 2 11 0; L'Honbl. Mr. le Juge Rolland, £10 0 0; J. B. Brown, 2 10 0; Edward Payne, 2 10 0; A. LaRoque, 2 10 0; Michael O'Meara, 5 0 0; Employés de Mr. O'Meara, 7 0 0; Edward Way & Cie, 10 0 0.

Etats-Unis. Nous n'avons aucune nouvelle des Etats-Unis ou du Mexique. Le bruit de la grande bataille et les détails publiés dans notre dernier numéro étaient controuvés.

et d'offrir un abri temporaire, et de la nourriture aux destitués, et que l'on devrait accorder aux autorités le pouvoir d'envoyer les vagabonds à la Maison d'Industrie, pour y être employés et soutenus pendant un temps limité.

Proposé par M. B. Holmes, écrivain, secondé par J. Bourret, écrivain. Que c'est l'opinion de cette assemblée que l'établissement pourvu avec plus d'avantage et d'efficacité par le prélèvement d'une petite taxe additionnelle sur toutes les propriétés cotisées dans cette cité, de mode de prélever les fonds nécessaires à cet objet étant le plus équitable, et que l'on s'adresse à la législature pour la prier de prendre à ce sujet les mesures nécessaires.

Proposé par M. B. Holmes, écrivain, secondé par M. Mulholland. Qu'un comité, se composant d'un nombre égal de chacune des différentes congrégations protestantes et juives de cette ville, et d'un nombre égal de représentants des communautés catholiques romaines, soit nommé par les congrégations respectives pour prendre les arrangements et pourvoir aux fonds nécessaires pour la bâtisse d'une Maison d'Industrie, considérer les moyens de gouverner cette maison, obtenir des plans, et pour toutes les autres fins qui se rattachent à l'objet en question; le dit comité devant faire rapport à une assemblée générale qui sera convoquée plus tard.

LA ST. PATRICE. Cette fête nationale de l'Irlande a été célébrée, mercredi, avec une pompe et un éclat inaccoutumés. La bénédiction de l'église de St. Patrice était un événement bien propre à donner de la solennité à la circonstance, et les braves et nobles enfants de l'Irlande étaient fiers et joyeux en contemplant le magnifique temple qu'on vient d'élever pour eux au Dieu de leurs pères.

LA SÉTE PATRICE. Cette fête nationale de l'Irlande a été célébrée, mercredi, avec une pompe et un éclat inaccoutumés. La bénédiction de l'église de St. Patrice était un événement bien propre à donner de la solennité à la circonstance, et les braves et nobles enfants de l'Irlande étaient fiers et joyeux en contemplant le magnifique temple qu'on vient d'élever pour eux au Dieu de leurs pères.

LA SÉTE PATRICE. Cette fête nationale de l'Irlande a été célébrée, mercredi, avec une pompe et un éclat inaccoutumés. La bénédiction de l'église de St. Patrice était un événement bien propre à donner de la solennité à la circonstance, et les braves et nobles enfants de l'Irlande étaient fiers et joyeux en contemplant le magnifique temple qu'on vient d'élever pour eux au Dieu de leurs pères.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE. Il vient de se former en cette ville une société d'horticulture. Nous applaudissons beaucoup à une pareille association, tendant à propager parmi nous la culture des fruits et des fleurs. Rien n'indique plus l'aisance, la prospérité, le bien être, la civilisation que de beaux jardins; c'est une noble jouissance que l'art du jardinage qui vous fait admirer tous les jours les richesses de la nature et les œuvres du créateur de toutes choses; combien de beaux génies, de grands hommes, après les fatigues de leurs travaux sont venus au milieu des jardins recueillir leur énergie et se reposer dans cet otium cum dignitate qui fait les délices du bon citoyen! Et quels avantages ne peut-on pas retirer de l'art du jardinage? Ils sont aussi nombreux et variés que les plantes les fruits et les fleurs répandus dans le monde avec profusion par la main bienfaisante de la divine providence.

Directeurs.—Henry Corse, John Redpath, John Donegan, T. Boutilier, J. E. Guibault, écrivains. Comité du jardinage des paysages, etc.—M. Walls, juré. Rér. M. Villeneuve, T. Boutilier, écrivains. Comité des fleurs.—H. Corse, J. E. Guibault, M. J. Hays, écrivains. Plantes et fleurs.—J. Gibb, écrivain, M. Wilson, M. Cushing. Ligures.—Stanley Bagg, E. Muir, Geo. Carth, écrivains. Des remerciements furent ensuite rotés au président et la compagnie se sépara.

Directeurs.—Henry Corse, John Redpath, John Donegan, T. Boutilier, J. E. Guibault, écrivains. Comité du jardinage des paysages, etc.—M. Walls, juré. Rér. M. Villeneuve, T. Boutilier, écrivains. Comité des fleurs.—H. Corse, J. E. Guibault, M. J. Hays, écrivains. Plantes et fleurs.—J. Gibb, écrivain, M. Wilson, M. Cushing. Ligures.—Stanley Bagg, E. Muir, Geo. Carth, écrivains. Des remerciements furent ensuite rotés au président et la compagnie se sépara.

UN QUARTIER DANGEREUX.—Le faubourg Ste. Anne ou Griffintown jouit en ce moment d'une fort mauvaise réputation. On recueille les fruits somés par ces misérables assommoirs dont on inonde la ville durant nos élections. Plusieurs personnes ont encore été assaillies ces soirs passés, entr'auto un M. Murphy du bureau de l'émigration.—Avis au lecteur.

LA TEMPÉRATURE.—Nous touchons au printemps; le soleil a repris ses chauds rayons, l'air est tiède et doux la glace fond, la ville est pleine d'eau, de fumier et de crotte. Ce sont de vrais chemins de pénitence.

PUBLICATIONS NOUVELLES. Il vient de paraître en cette ville deux morceaux de musique, que nous pouvons recommander aux amateurs.

LA VILLA-ROSA-POLKA.—dédiée à Mde J. Donegan est un délicieuse pièce destinée à faire fureur dans toutes les salles de bal. L'auteur est M. H. Berlin dont la réputation est si bien établie parmi nous.

UN VOL DE GRAND CHEMIN.—Un vol des plus audacieux a été commis mardi soir sur la traverse de Montréal à Laprairie. M. J. B. Desmarceau de Laprairie et J. B. Barrette Hotelier de cette ville s'en revenant à Montréal furent arrêtés par deux hommes armés de pistolets, qui renversèrent la voiture dans la neige et dévalisèrent les deux voyageurs de la façon la plus brutale. Ils enlevèrent à M. Desmarceau 54 piastres et 94 à M. Barrette, qui reçut en outre pas encore été retrouvés.

LA REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE.—Les deux premières livraisons de cette utile publications nous sont parvenues. Elles contiennent d'importants rapports et des décisions intéressantes et précieuses pour le barreau du pays. Nous sommes convaincus que sous la direction de M. M. Lelièvre et Angers, cette œuvre sera conduite avec discernement et nous espérons que les messieurs de la profession, les propriétaires, les capitalistes et tous les hommes d'affaires enfin lui donneront tout l'encouragement qu'elle mérite.

LA SANTÉ DU JUGE HAGARMAN.—Les journaux du Haut-Canada nous disent que la santé du Juge Hagarmán, qui donnait ces jours passés de l'inquiétude à sa famille et à ses amis s'améliore de jour en jour.

LES CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.—Sur la demande d'un grand nombre de nos abonnés, nous reprenons la publication des notices Biographiques des contemporains célèbres, que nous avions interrompue depuis quelques mois. La question des mariages espagnols étant la grande question du jour, nous avons cru devoir commencer par le vicomte Palmerston.

JURÉ.—Nous voyons par un mandement de Mgr. Hughes, publié dans le Freeman's Journal and Catholic Register de New-York, du 6 courant, que le jubilé à l'occasion de l'avènement de S. S. le pape Pie IX a dû commencer dans le diocèse de New-York hier, pour se terminer le dimanche des rameaux. Nous voyons aussi par un mandement de Mgr. Prince, administrateur du diocèse de Montréal, publié dans les Mélanges Religieux de vendredi dernier, que le jubilé doit commencer dans ce diocèse le dimanche où aura été publié ce mandement, et durer trois mois à compter du jour où cette publication aura été faite dans chaque localité, en vertu d'un indult du 6 janvier 1847. Le jubilé ne commencera dans le diocèse de Québec que le printemps, lorsque les travaux de la campagne seront terminés.—(Canadien.)

CORRESPONDANCES. F. X. J., Québec.—Votre lettre du 15 est parvenue. Les numéros sont expédiés. Rvd. M. P., Ste. Marguerite.—Reçu Remise. Z. D., Séminaire de Nicolet... Les Journaux sont expédiés. Reçu Remise. A. P., St. Aimé.—Nous vous expédions les journaux à la condition que la remise suivra.—Sine quâ non.

Naissances. A Trois Rivières, le 14 du courant, la dame de M. Henry Lor, a mis au monde un fils.

Dece. En cette ville, hier soir le 17 du courant, à l'Hôtel du Canada, Rodolphe DesRivières, Ecr., de la Société de DesRivières & Dempsey, marchand, âgé de 34 ans.

A l'Assomption, le 15 du courant, à l'âge de cinq mois et vingt jours M. Augustin-Alphonse, enfant de M. G. Hamel, Ecr., médecin. A St. Romé, le 16 du courant à 10 heures d'un matin, après une longue maladie. Dame Scholastique Bazinet épouse de M. Bernard Faillie. Madame Faillie n'était âgée que 24 ans.

Un Québec, mardi dernier, à l'âge de 59 ans, après une longue maladie. M. François Julien insulaire, ancien marguillier de St. Roch. Le 7 du courant, James Clairibus, écrivain âgé de 59 ans, natif d'Aberdeen (Ecosse), résidant depuis 28 ans à Québec.

TAPISSERIE. 6000 PIÈCES de TAPISSERIE (Papier fleuri pour Chambre) à vendre par J. L. BEAUDRY & Cie. 19 mars. Vis-à-vis le Palais de Justice. A VENDRE. PETIT Livre de prières pour la Jûbilé Universel, contenant le mandement et la lettre apostolique, avec prières de la messe, de la communion, de la confession, etc. A l'imprimerie de LOUIS PERRAULT. 19 mars 1847.

CHAPEAUX FRANCAIS. LES Sousignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs Patriotes et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX de SOIE. Reçus directement de PARIS, dans le mois de Novembre dernier. — Prix: — 25s. à 30s. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 19 mars 1847.

TAPISSERIES FRANCAISES. A VENDRE PAR. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 19 mars 1847.

AVIS IMPORTANT. AUX MESSRS. DU CLERGÉ. Le Sousigné a ordre d'offrir en vente prié au prix le contenant tous les effets et bas d'unières appartenant à la famille de M. L. DELAGRAVE consistant en: Boîtes aux Saintes, Billes en argent, Encensoires avec Navettes argentées Galons et Franges d'or, Echantillons de Drap d'or et argent, Vierges en Plâtre de différentes grandeurs, Dito d'argenté, Chaussettes, Dalmatiques, Chapes, Volles, Croix; Garnitures de Chape Etoffe Damassée pour ciel de Dalis, Agneaux, Etoffe de soie blanche, tout chape avec garnitures, Tablettes Cramoisi, Damas font blanc, Bannières de St. Jean-Baptiste, Gravures etc. Avec un grand nombre d'autres articles dans le même genre. J. D. BERNARD. Montréal, 18 mars 1844.

COMMANDES POUR LA FRANCE. Les Sousignés expédient de nouveau le 27 de ce mois DES COMMANDES POUR LIVRES & AUTRES MARCHANDISES FRANCAISES et comme par le passé, ils se chargeront d'exécuter avec célérité toutes celles qu'on voudra bien leur confier. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent No. 3. 19 mars 1847.

ABRÉGÉ. DE LA VIE DE M. OLIER, Fondateur de St. Sulpice et de la Colonie de Montréal, avec portrait. PUBLIÉE avec l'approbation de Mgr. Patrice, à l'occasion de la guérison de saur Marie S. Dulciana, à présent dite saur Olier. — Se vend 15 sous chez M. Perrault, Imprimeur, M. Fabre Libraire, et les Portiers du Séminaire, du Collège, de l'Hôtel Dieu et de la Providence. Montréal 19 mars 1847.

A LOUER A CHATEAUGUAY. A MAGASIN ci-devant occupé par feu JOSEPH L. COUILLARD, écrivain, avantageusement situé pour le commerce; avec assés hargard en pierre, caves, remises et autres dépendances. Pour les conditions, s'adresser au Sousigné sur les lieux. ANTOINE COUILLARD. Chateauguay, 9 février, 1847.

Etablissement de Parfumerie, A NEW YORK. 305 BROADWAY. SPECIALITÉ de Savon de Toilette, Parfums Cosmétiques et Articles de Toilette en général. Le plus grand assortiment se trouve chez MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway. L'établissement a été transporté de 159 à 305, Broadway, où on parle Français, Italien et Espagnol. Les relations commerciales, entre cette ville et New York, s'étendant chaque jour, de plus en plus, nous recommandons au commerce et aux voyageurs Canadiens, l'établissement de MOSS, ci-devant Roussel, comme la meilleure maison du genre à New York. Les articles sont tous d'excellente qualité et l'établissement est en tous points digne de la grande vogue dont il jouit. Si vous visitez New York, et que vous ayez besoin de Parfums, objets de Toilette, etc., n'oubliez pas de faire une visite au No. 305 Broadway. 12 mars, 1847.

